



COMMISSION EUROPÉENNE
 Secrétariat général

SEC(2016) 469/4

Bruxelles, le 17 novembre 2016

NOTE JOURNALIÈRE / DAY NOTE / TAGESVERMERK

DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION PAR PROCÉDURE ÉCRITE

DECISIONS ADOPTED BY THE COMMISSION BY WRITTEN PROCEDURE

VON DER KOMMISSION IM SCHRIFTLICHEN VERFAHREN ANGENOMMENE
 BESCHLÜSSE

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

DEVCO

DG Coopération internationale et développement

PE/2016/7685 - C(2016) 7257

- Décision d'exécution de la Commission modifiant la décision C(2012) 5457 du 6 août 2012 relative au programme d'action annuel 2012 pour la coopération en matière de sûreté nucléaire, à financer sur les postes 19 06 04 01 et 19 06 04 02 du budget général de l'Union européenne.

PE/2016/7688 - C(2016) 7258

- Décision de la Commission concernant la cinquième modification de la décision C(2014) 4907 de la Commission du 15 juillet 2014 relative au programme d'action 2014-2016 de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique en faveur de la Commission de l'Union africaine.

PE/2016/7754 - C(2016) 7255

- Décision de la Commission remplaçant la Décision de la Commission C(2016)4368 du 14 juillet 2016 relative au programme d'action spécifique concernant les dépenses d'appui liées à la mise en œuvre du 11e Fonds européen de développement (FED).

PE/2016/7761 - C(2016) 7254

- Décision de la Commission remplaçant la Décision de la Commission C(2015)7689 du 10 novembre 2015 relative au programme d'action spécifique concernant les dépenses d'appui liées à la mise en œuvre du 11e Fonds européen de développement (FED).

ESTAT

DG Eurostat

****** PE/2016/7670 - C(2016) 7275

- Règlement de la Commission portant application du règlement (CE) n° 808/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information.

HR

DG Ressources humaines et sécurité

PE/2016/7524 - C(2016) 7270

- Décision de la Commission modifiant la décision C(2013) 8985 relative aux dispositions générales d'exécution de l'article 43 du statut et aux modalités d'application de l'article 44, premier alinéa, du statut.

SANTE

DG Santé et Sécurité Alimentaire

PE/2016/7617 - C(2016) 7253

- Avis de la Commission sur l'application des articles 3, 5 et 7 du règlement (CE) n° 141/2000 concernant les médicaments orphelins.

****** PE/2016/7796 - C(2016) 7268

- Règlement d'exécution de la Commission modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de la période d'approbation des substances actives «acétamipride», «acide benzoïque», «flazasulfuron», «mécoprop P», «mépanipyrim», «mesosulfuron», «propinèbe», «propoxycarbazone», «propyzamide», «propiconazole», «Pseudomonas chlororaphis – souche MA 342», «pyraclostrobine», «quinoxifène», «thiacloprid», «thirame», «zirame» et «zoxamide».

SG

Secrétariat général

PE/2016/7918 - SEC(2016) 475 et /2

DE FINALISATION

- Décisions de la Commission reprises dans la liste récapitulative des projets de décisions autres que "Saisines 258-260§3 et/ou 260§2" (cycle mensuel de décisions M11/2016).


Décisions de la Commission reprises dans la liste récapitulative des projets de décisions "Saisines 258-260§3 et/ou 260§2" (cycle mensuel de décisions M11/2016).

Cette note est établie conformément aux dispositions des articles 16 (information sur les décisions prises) et 17 § 2 (authentification des actes) du règlement intérieur de la Commission.

Les actes non législatifs de la Commission adoptés sous forme de règlements, directives et décisions (lorsque ces dernières n'indiquent pas de destinataires) seront réputés signés par le président, conformément à l'article 297, § 2 TFUE et de la décision du président de la Commission C(2009) 9848 du 2 décembre 2009, lorsque le président apposera sa signature sur la note récapitulative hebdomadaire de la prochaine réunion de la Commission. Ces actes sont marqués d'un astérisque (*) dans la présente note.

Par dérogation, les actes non législatifs adoptés par la Commission, nécessitant une publication et une date d'entrée en vigueur qui ne peuvent attendre la prochaine réunion de la Commission, sont réputés signés par la signature du directeur du greffe apposée sur la présente note en vertu de la délégation qui lui a été octroyée à cette fin. Ces actes sont marqués de deux astérisques (**).

Pour le Secrétaire général,


Jordi AYET PUIGARNAU
Directeur du greffe

Authentification n°:

00014314

00014315

00014316

00014317

